

Vies Communes

Le journal des habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

Février 2021 — N°11

> **GEMAPI**

Mésanges et chenilles processionnaires

> **Dossier : Mutualisation**

Un service homogène



Haut Chemin
Pays de Pange

Communauté de Communes

De l'espoir pour cette nouvelle année!

Entrons résolument dans cette année avec l'espoir de retrouver notre liberté qui s'accompagne de rencontres, d'échanges et de convivialités, avec l'espoir d'apercevoir un horizon plus serein et avec la volonté d'y faire œuvre utile avec lucidité et pragmatisme.

2020 fut une année particulière. Avec l'arrivée des vaccins et la volonté de chacun de respecter les gestes barrières, jetons un regard prometteur sur 2021 qui nous laisse l'espoir d'une amélioration de crise sanitaire.

Nous serons certainement encore un moment en situation de crise économique et sociale. C'est sur ces fronts que les actions de la Communauté de Communes sont attendues.

Le développement économique pour favoriser la création d'activité et d'emplois et le maintien des services à la personne sont au cœur de la préoccupation des élus communautaires. Des actions pour la mise en valeur et la promotion du territoire afin de permettre la préservation des commerces et de l'artisanat local vont être engagées.

Roland Chloup
Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

Dans ce nouveau numéro de votre magazine, tout a été repensé pour vous apporter une information plus claire, plus proche de vous. J'espère que vous prendrez plaisir à feuilleter cette nouvelle version, entièrement conçue par notre service communication.

Vous y découvrirez des articles variés, notamment un dossier sur la mutualisation des services dans lequel la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange propose des prestations aux communes afin que leurs habitants évoluent dans un environnement toujours plus agréable et serein.

Ensuite, la Trame Verte et Bleue qui se dessine sur notre beau territoire occupera régulièrement une page de cette nouvelle version.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2021, que cette nouvelle année rime avec santé, qu'elle soit remplie de joie, de bonheur et vous apporte les satisfactions espérées.

Roland Chloup

SUR TOUS LES RÉSEAUX

La page Facebook a suscité un vif engouement à son ouverture et encourage la collectivité à poursuivre sur sa lancée. Celle-ci est désormais visible en tapant [@hautchemin-paysdepange](#), ce qui la rend encore plus facile d'accès. De plus, la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP) continue de se moderniser et a ouvert un compte Instagram. L'occasion de valoriser son territoire : ses cours d'eau, ses plaines et ses forêts, son patrimoine riche et singulier. Dans un autre registre, la CCHCPP fait ses débuts sur LinkedIn, le réseau professionnel. Suivre d'autres communautés, poster des offres d'emplois, se mettre à niveau sont **de nouveaux challenges** que la collectivité est prête à relever.



AIDES AUX SECTEURS ÉCONOMIE ET TOURISME

Des décisions fortes ont été prises lors du Conseil communautaire du 25 juin dernier pour **aider les entreprises et professionnels du territoire** durant la crise sanitaire:

- instauration d'un **dégrèvement exceptionnel sur la taxe de séjour 2020** pour les loueurs de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes,
- **exonération exceptionnelle de la redevance incitative ordures ménagères** pour les professionnels du territoire, au titre de la facturation du 1er trimestre de l'année 2020.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange s'est engagée dès le mois d'avril 2020 dans le fonds d'aides d'urgence aux petites entreprises et aux associations locales, baptisé « **Fonds Résistance** », créé à l'initiative de la Région, du Département, de la banque des territoires et bien sûr des intercommunalités volontaires. Pour plus de renseignements sur ces dispositifs d'aide aux secteurs économique et touristique : amenagement@cchcpp.fr

TRAME VERTE ET BLEUE : MÉSANGES ET CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Nid de chenilles processionnaires

Depuis plusieurs années, la chenille processionnaire du chêne voit sa population augmenter. Sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP), elle apporte avec elle son lot de nuisances, tant au niveau sanitaire qu'écologique.

Qui est-elle ? La chenille processionnaire du chêne est la larve d'un papillon de nuit. En plus d'affaiblir les chênes, elle est dangereuse pour la santé humaine du fait de la prolifération de poils urticants microscopiques. En effet, ceux-ci sont projetés par la chenille en cas de stress ou d'écrasement. De plus, la persistance des nids contenant les mues des chenilles sur les arbres infestés maintient l'action des poils urticants. Enfin, le vent également agit dans leur déplacement. Un enlèvement des nids par l'Homme peut réduire cette nuisance. Cependant, il existe aussi **des méthodes naturelles** connues pour limiter la prolifération de cette espèce. Les oiseaux et les chauves-souris sont des prédateurs de ces chenilles et des papillons de nuit. La mésange charbonnière est notamment connue pour sa consommation importante de chenilles. En période d'alimentation de ses petits, elle peut chasser jusqu'à 500 chenilles par jour.

Quelles actions sur notre territoire ? Depuis 2017, la CCHCPP développe sur son territoire des projets en faveur de la trame verte et bleue.

Afin de renforcer la biodiversité sur le territoire intercommunal, pour aider à la préservation des chênes et protéger la population, la Communauté de Communes souhaite favoriser l'installation de ces prédateurs.

Pour ce faire, le service aménagement du territoire effectue **un recensement des chênes sur la voie verte du Pays de Pange et dans les communes membres sur le domaine public**. Cela permet de déterminer les secteurs stratégiques pour l'installation de nichoirs et de gîtes pour les mésanges et les chauves-souris. En effet, ces espèces recherchent des cavités pour s'installer. Avec l'aide de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la CCHCPP va mener une **opération « nichoirs »** durant cet hiver, pour accueillir cette biodiversité avant le début du prochain cycle de vie des chenilles. Sur le long terme, le développement des populations de prédateurs pourra également améliorer l'état des peuplements forestiers du territoire. Un partenariat avec **les écoles primaires** est aussi engagé pour sensibiliser les plus jeunes à la notion d'équilibre écologique et de chaîne alimentaire. Ce sera l'occasion pour eux de contribuer à l'élargissement de la biodiversité du territoire. La Communauté de communes interviendra prochainement sur le domaine public des communes.

Les habitants concernés par cette problématique sont invités à s'équiper également de nichoirs à mésanges charbonnières et gîtes à chauve-souris. Pour tout renseignement, contacter le service aménagement : amenagement@cchcpp.fr ou 03 87 64 39 04.

MUTUALISATION : PROPOSER UN NIVEAU DE SERVICES HOMOGÈNE DANS TOUTES LES COMMUNES

Les 28 communes qui composent l'intercommunalité sont des collectivités de taille hétérogène. Leurs ressources et leurs fonctionnements diffèrent de l'une à l'autre.



Des services très diversifiés : entretien des espaces verts, entretien du matériel, aide administrative...



Formations des employés communaux sur l'entretien du matériel pour les espaces verts.

Pour professionnaliser les services, la CCHCPP établit chaque année **un plan de formations ouvert à son personnel et à tous les agents des 28 communes**. Ces actions collectives financées par la Communauté de communes sont construites en collaboration avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). En 2020, 23 agents ont ainsi pu profiter de sept formations allant de la petite enfance à l'habilitation électrique en passant par des « trucs et astuces en bureautique ». Ces formations s'ajoutent à celles déjà proposées par les communes à leurs personnels.

Le transfert progressif de compétences générales aux intercommunalités a déjà soulagé les municipalités qui n'ont plus à gérer de lourdes charges techniques et financières comme la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement ou la gestion de l'eau. Mais la Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP), peut aussi leur venir en aide en leur apportant d'autres services et moyens dont certaines communes ne disposent pas comme, par exemple, l'instruction en urbanisme.

Schéma de mutualisation.

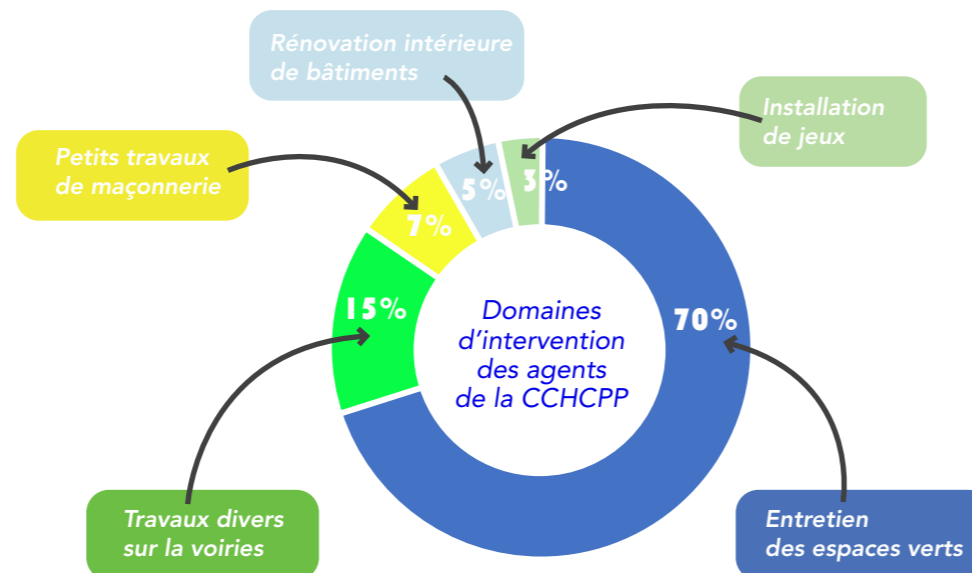
C'est donc dans une quadruple perspective d'équité territoriale, d'efficience, de technicité et d'économies que la CCHCPP avait mis en place un premier schéma triennal de mutualisation en 2017. Face au succès rencontré par ses mises à disposition de moyens et ses mises en commun de services, la CCHCPP réfléchit à l'élaboration d'un nouveau programme de mutualisation pour ce mandat. Au préalable, les élus municipaux des 28 communes ont été interrogés sur leurs besoins spécifiques.

Trois types de communes.

Les « grandes communes » comme Courcelles-Chaussy, Vigy et Ogy-Montoy-Flanville sont très structurées en termes de personnel et disposent de moyens financiers et matériels importants. Elles ne sont pas à la recherche de prestations d'ingénierie ou de mise à disposition de personnel, mais sont demandeuses de solutions permettant des économies financières.

La négociation de tarifs, à une échelle supérieure, avec les sociétés de balayage des rues ou encore les fournisseurs d'un logiciel de gestion de la chasse sont des réponses que leur apporte déjà l'intercommunalité.

Tout comme l'achat et l'entretien des défibrillateurs mis à disposition sur tout le territoire, le nettoyage des avaloirs et la fourrière animale sont pris en charge par la Communauté de communes. Peut-être le développement d'achats groupés de consommables permettra-t-il d'aller encore plus loin dans cette réduction des coûts, chère aux communes.



Tailles différentes, besoins inégaux.

Les communes de taille intermédiaire comme Courcelles-sur-Nied, Silly-sur-Nied, Sainte-Barbe, moins dotées en moyens financiers et humains, disposent toutefois du personnel nécessaire pour l'exercice de leurs missions administratives et techniques. Elles sont généralement favorables à des mutualisations de services, pour une utilisation ponctuelle, par exemple en vue de palier à une absence de longue durée ou pour un projet spécifique. Elles sont enfin très demandeuses de mutualisations de moyens ou de matériels afin de générer des économies tout en améliorant le service rendu à la population.

Elles apprécieraient des actions communes pour lutter contre les nuisibles (corbeaux freux, fouines, chenilles processionnaires (lire page 3)), des contrats d'entretien collectifs pour les terrains de sport et les salles polyvalentes ou encore le contrôle régulier de certaines installations électriques, aires de jeux, ou autres équipements collectifs. Un dispositif de vidéo protection centralisée par la Communauté de communes intéresserait un bon nombre d'entre elles.

Prestations de services.

Les petites communes, les plus nombreuses de la CCHCPP, emploient généralement

un(e) secrétaire de mairie à temps partiel, et ne disposent pas toujours d'un agent technique polyvalent.

Elles sont donc enclines à solliciter des « prestations de services ». Aujourd'hui 18 municipalités ont, par exemple, signé une convention avec la CCHCPP pour que les agents communautaires effectuent des travaux d'entretien paysager ou diverses interventions techniques dans leurs communes, sur la base d'un tarif négocié. Certaines ont sous-traité à la Communauté de communes la réalisation des payes à façon de leurs agents et élus. Certaines aimeraient aller plus loin encore dans la mutualisation d'un service RH, d'un pool de secrétaires d'appuis, d'un service de maintenance informatique et même d'une police communautaire. Ces maires aimeraient pouvoir apporter du service supplémentaire à leurs administrés tout en maîtrisant les coûts.



en bref

TERRE D'ACCUEIL POUR LES J.O DE 2024

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange est fière d'avoir été sélectionnée pour le label « Terres de Jeux 2024 ».

Cette distinction valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux. La CCHCPP a été choisie pour **accueillir des délégations dans ses infrastructures**. C'est un engagement inédit qui permettra au plus grand nombre de vivre la magie des Jeux Olympiques partout en France et tout près de chez eux. Cette perspective fera le plus grand bien à tous après cette année de crise sanitaire.



PREMIERS RÉPONDANTS

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) s'associe à l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR).

L'AFPR recrute et forme des volontaires pour porter secours rapidement aux personnes victimes d'arrêt cardiaque. Une application alerte « les Premiers Répondants » se trouvant à proximité d'une victime. **La CCHCCP prend en charge financièrement l'organisation des formations aux gestes de premiers secours** dans ses locaux à Pange. Cette initiative permettra de créer un maillage de personnes formées sur le territoire (deux par commune). Les personnes intéressées par cette démarche peuvent solliciter leur inscription au 03.87.64.39.04 ou à amenagement@cchcpp.fr



DES DÉCHÈTERIES PLUS SÉCURISÉES

Les élus de la Communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange ont décidé de sécuriser les trois déchèteries de Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied et Avancy. En effet, après une évolution de la réglementation, un état des lieux a démontré que certaines zones pouvaient être dangereuses pour les personnes qui y interviennent.

Des garde-corps fixes seront prochainement installés pour régler ce problème. Ils seront réalisés sur mesure pour combler les espaces dangereux, conformément aux normes sécuritaires obligatoires en déchèteries. Le service en sera amélioré pour les usagers et la gestion des lieux par les gardiens en sera plus efficace.



Simulation de pose de garde-corps aux abords des bennes

LES LOCAUX S'AGRANDISSENT

De gros travaux sont entrepris au siège de la Communauté de communes, 1 bis route de Metz à Pange. Bientôt, les locaux seront flambants neufs pour accueillir les habitants du territoire dans des conditions optimales. **La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange grandit et acquiert de nouvelles compétences.** Elle se substitue aux mairies sur des domaines de plus en plus nombreux. Il convient de pouvoir y faire face. Aussi, pendant quelques mois, l'accueil du public sera particulier.



Bientôt un règlement de proximité.

FACTURES ORDURES MÉNAGÈRES

La CCHCPP, en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), a pu être précurseur dans le déploiement des nouvelles factures selon le protocole dit « ASAP ORMC ».

Une première facturation électronique a été établie lors du paiement des ordures ménagères du 2ème quadrimestre de l'année 2020. Ce nouveau type de règlement permet **un envoi plus rapide et sécurisé**. Dans les années à venir, l'objectif est la dématérialisation totale des factures **pour les usagers qui le souhaitent**. Ils pourront ainsi les retrouver sur une plateforme de consultation et de paiement unique, propre à chaque redevable. De plus, au bas de la facture est désormais imprimé un QR CODE appelé « Datamatrix », qui permet dès à présent le paiement des redevances, notamment en espèces, auprès du réseau de proximité constitué par les buralistes.

RUISSEAU DE VALLIÈRES



Ruisseau de Vallières

Le ruisseau de Vallières connaît régulièrement des inondations à Retonfey et Montoy-Flanville.

Au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la CCHCPP a repris la démarche initiée par ces deux communes visant à trouver des solutions pour limiter ces phénomènes. Une première étude a permis d'identifier **des solutions techniques de lutte contre les inondations** portant sur trois volets : réalisation d'aménagement d'ouvrages de rétentions des eaux, travaux de restauration des cours d'eau (reméandrage, plantations etc.) et aménagement d'hydraulique douce (implantation de haies, couverture des sols). L'objectif de la CCHCPP est de mieux gérer les phénomènes de ruissellement pour tenter de les réduire en volume et en pics, en **recourant autant que possible à des solutions naturelles**.

LA VOIE VERTE : UN PASSÉ ÉTONNANT



La Voie Verte du Pays de Pange a été inaugurée en juin 2011. Difficile aujourd'hui d'imaginer ce qu'elle pouvait être par le passé.

Durant de très longues années, elle fut une voie ferrée reliant Courcelles-sur-Nied à Téterchen. De 1873 à 1948, elle servait au transport de voyageurs.

Guillaume II, empereur d'Allemagne mais aussi empereur des mosellans de 1888 à 1918, **empruntait régulièrement la ligne 13A de cette voie pour rejoindre le Château d'Urville** (actuel lycée agricole), qui était sa résidence d'été. Par la suite, elle servit au transport de marchandises. En 1971, les trains ont définitivement cessé d'y circuler. Deux ans plus tard, la ligne fut déclassée et les rails démontés.

Aujourd'hui, la Voie Verte du Pays de Pange a pris place sur cette ancienne ligne. Plus de trains, mais les voyageurs continuent d'y passer, à pied ou en vélo. Elle fait même partie du parcours amenant les pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle sur environ 2,5 kilomètres.

INFOS UTILES

• Horaires et contacts du siège de la CCHCPP

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange se situe au 1 bis, route de Metz à Pange. Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

☎ 03 87 64 10 63
✉ contact@cchcpp.fr
tridechets@cchcpp.fr

Le calendrier de collecte sur www.hautchemin-paysdepange.fr

• Horaires des déchèteries

Courcelles-Chaussy : le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (18h pendant le couvre-feu)

Courcelles-sur-Nied : le mardi et le jeudi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (18h pendant le couvre-feu)

Avancy : le mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h puis de 14h à 18h

• Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Les locaux du RPAM se trouvent au 6 rue Dalotte à Avancy - Commune de Sainte Barbe.

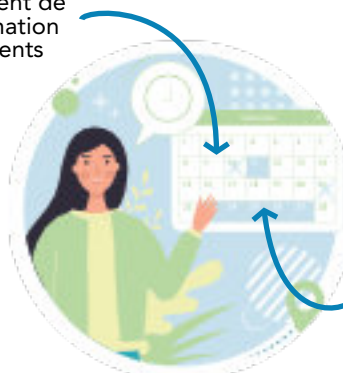
☎ 03 87 60 74 21
✉ rpam@cchcpp.fr

Toute l'actualité de la collectivité et des communes sur www.hautchemin-paysdepange.fr et :

📱 @hautchemin-paysdepange
🌐 cc.hautchemin.paysdepange
📄 panneau pocket

AGENDA

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas actuellement de programmation d'événements



Les gestes barrières restent de rigueur.

TERRITOIRE

Bazoncourt/Burtoncourt
Charleville-sous-Bois/Coincy
Colligny-Maizery/Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied/Failly
Glatigny/Hayes/Les Étangs
Maizeroy/Marsilly
Ogy-Montoy-Flanville
Pange/Raville/Retonfey
Sainte-Barbe/Saint-Hubert/Sanry-lès-Vigy
Sanry-sur-Nied/Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Sainte-Barbe/Silly-sur-Nied
Sorbey/Vigy/Villers-Stoncourt/Vry